



Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial

RAPPORT D'ÉVALUATION

Plan stratégique actualisé 2019-2024

du Cégep de Saint-Jérôme

Octobre 2021



Québec, le 22 décembre 2021

Madame Nadine Le Gal
Directrice générale
Cégep de Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2

Objet : *Plan stratégique 2019-2024 – Actualisation*

Madame la Directrice générale,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 27 octobre 2021, de la première version actualisée du *Plan stratégique 2019-2024* du Cégep de Saint-Jérôme adoptée par son conseil d'administration le 15 juin 2021.

En juin 2020, dans son rapport d'évaluation de la version précédente, la Commission avait jugé que le plan stratégique, incluant le plan de réussite, était conforme aux dispositions de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, mais qu'il ne comprenait pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité. À cet effet, la Commission recommandait « de préciser, pour chacun des objectifs de la *Planification stratégique 2019-2024*, incluant le plan de réussite, des résultats attendus mesurables ». Elle suggérait aussi au Collège « de préciser, dans son plan stratégique, un mécanisme de suivi des résultats et d'actualisation du plan ainsi que le partage des responsabilités leur étant associées ». Enfin, elle l'invitait à « mentionner dans sa planification stratégique les responsabilités associées au mécanisme de mise en œuvre ».

Le Cégep de Saint-Jérôme a procédé à une analyse de situation qui lui a permis d'ajouter des résultats attendus pour chaque objectif de son plan. La Commission estime que le Collège sera en mesure d'assurer le suivi des résultats obtenus en regard des objectifs prévus dans sa planification stratégique et d'en rendre compte annuellement. Elle lève donc la recommandation. La Commission constate aussi la prise en charge par le collège de la suggestion et de l'invitation qu'elle lui avait formulées. Le Collège a inclus une mise en contexte qui décrit la mise en place d'un groupe d'échanges et de suivi de la

planification stratégique, incluant la réussite, qui relève de la Direction générale. Le rôle de ce groupe consiste notamment à collaborer activement à la révision de la planification stratégique et à informer la Direction générale de l'avancement des résultats attendus afin de lui permettre de produire les bilans associés aux étapes de son processus.

L'actualisation du plan stratégique consiste aussi en sa prolongation d'une année afin de répondre à certains éléments contextuels mis en lumière par le Collège. Le *Plan stratégique 2019-2024* devient donc maintenant le *Plan stratégique 2019-2025*. La Commission considère que le plan est **toujours conforme** à la Loi, **qu'il est de qualité et qu'il contient tous les éléments susceptibles d'en assurer l'efficacité.**

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, mes salutations distinguées.

Le président,

Original signé

Denis Rousseau

c. c. M^{me} Patricia Tremblay, directrice des études

COPIE CERTIFIÉE CONFORME